

COMMUNE DE L'ÉTOILE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Mercredi 18 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Christian BRENIAUX, Maire.

Présents : Mmes M.DULLIN – H.LAMARD – F.PONCET – I.THEVENET – S.IONATA - A.SPIES
MM. J-G.ROBLIN – T.BAILLY – G.MAUGEIN – J-M.GAVAND – G.TREBOUTE – R.BASSARD

Excusés : J.PISKIN (pouvoir à H.LAMARD) – E.POINAS (pouvoir à A.SPIES)

Secrétaire de séance : I.THEVENET

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 27 septembre 2017.

Ordre du jour :

- Taxe d'aménagement
- Décision modificative
- Remboursement d'emprunts
- Indemnité du trésorier
- Dossiers en cours
- Demandes de la population
- Informations et questions diverses

TAXE D'AMENAGEMENT

Lors du conseil municipal du 26 octobre 2016, la commune avait délibéré pour instituer un taux de 3% sur l'ensemble du territoire communal, pour une durée d'un an reconductible.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la reconduction de cette taxe au taux de 3 % sur l'ensemble du territoire communal
- **DIT** que la durée de la délibération est d'un an reconductible

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire explique que des travaux d'investissements nécessitent de prendre la décision modificative suivante :

COMPTES	MONTANTS
DF 61551	- 2200 €
RF 023	+ 2200 €
DI 021	+ 2200 €
DI 21531	+ 2200 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve cette décision modificative

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Au 11 octobre, la commune a 291 021.14 € en trésorerie. Monsieur le Maire propose donc d'anticiper une partie des remboursements d'emprunt du lotissement de Velée :

- La totalité de l'emprunt pour la tva, soit 60 000 €, dont l'échéance est en juillet 2018
- Une partie de l'emprunt des travaux de viabilisation, soit 150 000 €, (l'emprunt étant de 450 000 €), dont l'échéance est en janvier 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le remboursement de ces emprunts
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents s'y rapportant.

INDEMNITE DU TRESORIER

Lors du conseil municipal du 26 octobre 2016, suite à une demande de Mr HAAB, Trésorier Principal, le Conseil avait décidé de lui allouer une indemnité de conseil d'un taux de 50 %, soit 167.33 € net.

Vu l'article 97 de la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret 82.979 du 19 novembre 1982, précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de Receveur des communes et des établissements publics locaux,

Vu la demande présentée par M Pierre HAAB, Trésorier de Lons Municipale et amendes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (14 voix pour, 1 contre)

- **ACCORDE** l'indemnité de conseil au taux de 50 % pour l'année 2017
- **DIT** que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et sera attribuée à M Pierre HAAB

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (T.BAILLY) :

Fleurissement 2018 : dans le cadre de la préparation pour l'année prochaine, il est proposé de diminuer le nombre de massifs, et d'en modifier certains autres afin qu'ils ne soient plus composé de fleurs mais de végétaux et de minéraux.

COMMISSION VOIRIE - ASSAINISSEMENT - DOMAINE FORESTIER (J.G.ROBLIN) :

Curage pont de Montbourgeau : le curage du fossé a été effectué la semaine dernière par l'entreprise PETITJEAN. Il a été remarqué à dette occasion, une pollution du ruisseau.

Velée : les banques enherbées étant en mauvaise état, elles vont être reprises par la société LUGH et pris à sa charge financièrement. De plus, deux bornes ont disparu et vont être remises en place par le Cabinet ABCD. Celle en limite de Monsieur CHAMBARD et de Monsieur GENELETTI sera accompagnée d'un piquet.

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE ET AFFAIRES SCOLAIRES (F. PONCET) :

Exposition : la commune tient à remercier les exposants présents le week-end dernier. Une double page leur sera consacrée dans le prochain bulletin municipal.

Ecole élémentaire : afin de sécuriser la 3^{ème} classe, un passage sera créé le long du bâtiment pour accéder à la cour de l'école.

COMMISSION PATRIMOINE (C.BRENIAUX) :

Les travaux de rénovation de la cantine/garderie, ont coûté 55 654 € :

- Sols/peinture/cloisons (BONGLET) : 18 950.76 €
- Aménagement/équipements de la cuisine (BBFC) : 26 577.60 €
- Sanitaire (IMTC) : 5 823.04 €
- Electricité (RONGIER) : 4 302.60 €

INFORMATIONS DIVERSES

Cérémonie du 11 novembre : Quintigny 10h15, L'Etoile 11h, Saint Didier 11h45.

La réunion est levée à 22h35

Prochaine réunion le mercredi 22 novembre à 20h30

Les conseillers

Le Maire